

TEMPETE

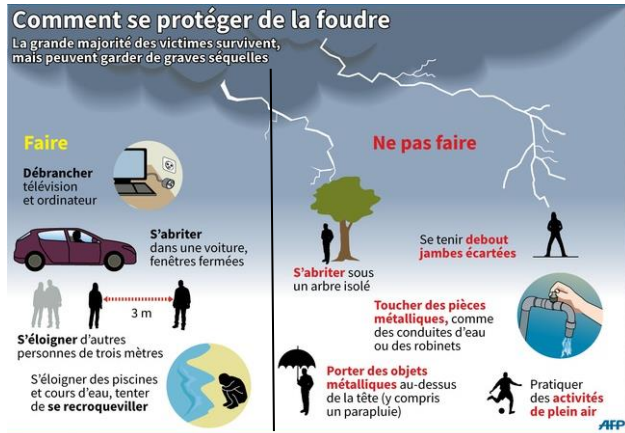


Une tempête correspond à l'évolution d'une perturbation atmosphérique ou d'une dépression le long de laquelle s'affrontent deux masses d'air. Cette confrontation donne des vents violents et des pluies importantes.

LES BONS REFLEXES :

Tenez-vous informé des risques et de l'évolution du phénomène (radios locales et télévision).

- ⇒ **Restez chez vous** en fermant portes et fenêtres.
- ⇒ **Limitez** vos déplacements.
- ⇒ **Ne touchez pas** aux fils électriques tombés au sol.
- ⇒ **Prévoyez des moyens** pour faire face à une coupure générale électrique de longue durée (lampes, radio, couvertures...)



A l'attention des personnes vulnérables :
*Vous êtes invités à vous inscrire en
Mairie.*

(CONFIDENTIALITE ASSUREE)

CANICULE



La canicule est une période de très forte chaleur lorsque la température de la nuit ne descend pas sous les 20 ° pendant 5 nuits consécutives.

LES BONS REFLEXES :

- ⇒ **Evitez de sortir** aux heures les plus chaudes.
- ⇒ **Buvez de l'eau** sans attendre d'avoir soif.
- ⇒ **Rafraichissez-vous** et mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour.
- ⇒ **Fermez les volets et les fenêtres** pour garder la fraîcheur de la maison.
- ⇒ **Restez en contact** avec les personnes vulnérables.

GRAND FROID - NEIGE VERGLAS



Le grand froid est une chute brutale et importante de la température (de -5° à -10° la nuit) avec des températures restant négatives dans la journée. Il peut être accompagné de chutes de neige.

LES BONS REFLEXES :

- ⇒ **Restez chez vous**, évitez de sortir.
- ⇒ **Habillez-vous** chaudement.
- ⇒ **Buvez** des boissons chaudes ;
- ⇒ **Vérifiez** le bon fonctionnement de votre chauffage.
- ⇒ **Restez en contact** avec les personnes vulnérables de votre entourage.

TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES



LES BONS REFLEXES : en cas d'accident

- ⇒ **NE PAS FUMER**
- ⇒ **Eloignez-vous** de la zone d'accident, évitez les déplacements.
- ⇒ **Alertez les secours** au 18 ou au 112 (depuis un portable). Précisez : lieu, véhicule, victimes, codes danger-matière.
- ⇒ **Mettez-vous à l'abri, et lavez-vous en cas d'irritation.**
- ⇒ **Respectez** les consignes.

FEU D'ESPACE NATUREL



On parle de feu d'espaces naturels quand un incendie se déclare et se propage sur une surface minimale d'1 ha (bois, landes, autres).

LES BONS REFLEXES :

- ⇒ **Informez** les pompiers si vous êtes témoin d'un départ de feu.
- ⇒ **Mettez vous à l'abri.**
- ⇒ **Coupez** les fluides : gaz, électricité, fuel...
- ⇒ **Coupez** la ventilation et **obtenez** les bouches d'aération.
- ⇒ **Fermez** les volets et les fenêtres.
- ⇒ **Evacuez** si vous en recevez l'ordre ou si les flammes et fumées deviennent menaçantes.
- ⇒ **Débroussailliez** régulièrement et **entretenez** les abords de votre habitation
- ⇒ **Ne brûlez pas** vos déchets dans votre jardin.

INCENDIE IMPORTANT



LES BONS REFLEXES :

- ⇒ **Alertez les pompiers** au 18 ou au 112 (depuis un portable).
- ⇒ **Ne pas faire obstruction** à l'organisation des secours

SEÏSME



Mouvement brusque ou secousse de l'écorce terrestre.

LES BONS REFLEXES :

- ⇒ Dans un bâtiment : abritez-vous près d'un mur, ou sous un meuble solide et éloignez vous des fenêtres.
- ⇒ Dans la rue : ne restez pas sous des fils électriques, ponts, toitures...
- ⇒ En voiture : arrêtez-vous loin des ponts, des bâtiments, coupez le moteur et attendez la fin des secousses.

LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

C'est un document qui détermine, en fonction des Risques naturels MAJEURS connus pour la commune, les dispositions à prendre pour sauvegarder et protéger la population.

Il est déclenché par le Maire afin d'alerter, informer et mettre à l'abri la population.

L'organisation des secours reste de la compétence des pompiers et du SAMU.

Le PCS n'est pas déclenché à chaque événement climatique.

Un exemplaire du PCS est consultable en Mairie ou sur www.colpo.fr

EQUIPEMENT MINIMUM A PREPARER CHEZ VOUS

Radio à piles, lampe de poche, eau, nourriture non périssable, couvertures, trousse de premiers secours, papiers personnels, vêtements, médicaments : traitement en cours, un peu d'argent.

Ce qu'il faut faire

⇒ Renseignez-vous sur le niveau de vigilance météo (téléviseur):



<http://vigilance.meteofrance.com>

⇒ Ecoutez la radio locale 101.3



⇒ N'allez pas chercher vos enfants à l'école! vos enfants sont en sécurité à l'école, les enseignants connaissent les consignes à appliquer. En vous déplaçant, vous risquez de vous mettre en danger ou de gêner les secours.

⇒ Ne téléphonez pas! les lignes téléphoniques doivent rester libres pour les secours. Les informations vous seront délivrées par les radios et les médias.

Art L. 721-1 du Code de la sécurité intérieure : Toute personne concourt par son comportement à la sécurité civile. En fonction des situations auxquelles elle est confrontée et dans la mesure de ses possibilités, elle veille à prévenir les services de secours, et à prendre les premières mesures nécessaires.

NUMEROS D'URGENCE



Abuser des numéros d'urgence nuit gravement à ceux qui en ont besoin



Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)

Tempête

Canicule

Grand froid - Neige et Verglas

Transport de matières dangereuses

Feu d'espace naturel

Incendie important

Séisme

**RISQUES MAJEURS
ADOPTER LES BONS
REFLEXES !**

DOCUMENT A CONSERVER